

Recueil de bonnes pratiques 2020

SUBERY ET FILS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

GOUVERNANCE RESPONSABLE

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Spécialiste des fruits et légumes frais aux portes de la Bretagne.

Depuis 1974, Claude et Christiane Subéry ont toujours recherché le petit plus qui fait la différence. Passionnés par les fruits et légumes, ils ont fait pousser cette idée auprès de leurs deux fils, Franck et Sébastien, ainsi que toute leur équipe.

Aujourd'hui, grâce à leur expérience, le consommateur peut trouver tous les fruits et légumes frais pour satisfaire ses exigences.

C'est en sélectionnant chaque produit, chaque fournisseur que nous avons acquis la confiance des spécialistes fruits et légumes, des épiceries fines, mais aussi des grandes marques de la distribution (Carrefour, Super U, Intermarché, G20...) et des grandes marques de la restauration hors foyer tant sur la métropole de Rennes que sur l'ensemble de la région Bretagne.

Notre engagement pour le Développement Durable se base sur la transmission du savoir-faire et du savoir-être dans le respect, la convivialité et le sérieux. Notre engagement en faveur de l'écologie doit se décliner en 3 Axes principaux :

- Limiter notre empreinte écologique en luttant contre le gaspillage alimentaire,
- Limiter également notre empreinte environnementale en diminuant notre consommation en gasoil et en favorisant l'utilisation de véhicules propres,
- Faire que chacun puisse consommer des produits frais régionaux (fruits, légumes et produits de la mer) au meilleur rapport qualité / prix / service tout en assurant le maintien d'une agriculture de proximité.

Riche de l'engagement de chacun de nos collaborateurs, nous plaçons le sérieux de notre travail comme pivot central de chacune de nos actions. Notre engagement en faveur de l'économie doit se décliner en 3 Axes principaux :

- Assurer notre pérennité et nous démarquer de la concurrence en développant nos pôles et nos partenariats,
- Faire que chacun puisse vivre de son travail, par le renforcement de notre ancrage local et la sélection de producteurs Bretons,
- Satisfaire nos clients en apportant un service performant et adapté à leurs besoins.

Le bien-être de chacun passe d'abord par le sérieux des réponses que nous apportons à nos clients. Notre engagement en faveur de l'humain doit se décliner en 3 Axes principaux :

- Favoriser l'emploi local,
- Répondre aux évolutions réglementaires, dans le respect du droit des biens et des personnes,
- Améliorer notre efficacité opérationnelle et les conditions de travail de chacun, avec un effort particulier sur la formation.

Informations des parties prenantes

Nous sommes un intermédiaire privilégié entre les producteurs locaux et les professionnels de proximité. Afin de développer son activité sur le marché de la restauration collective, l'entreprise Subery rejoint, en 2015, la coopérative Vivalya, 1er distributeur de fruits et légumes frais en France.

Vivalya c'est 22 entreprises adhérentes, 78 dépôts en France, 3 620 collaborateurs, 5 millions de livraisons par an, 1,1 milliard d'€ de CA cumulés.

Les adhérents de Vivalya sont tous et pour la plupart depuis plusieurs générations, des spécialistes des fruits et légumes frais, de la sélection à la distribution des produits au cœur de chaque région de France. Des connaissances et compétences acquises en partie grâce à la proximité qu'ils entretiennent avec quelques 1 500 producteurs locaux. L'expertise de tous ces grossistes permet également d'échanger et d'améliorer les compétences de chacun.

Vivalya permet aussi à l'entreprise Subery de pouvoir accéder aux marchés grands comptes nationaux.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE / DROITS DES PERSONNES

Sensibilisation / communication

Structure d'entraide et de partage entre les sociétés du réseau Subéry. Les méthodes, le savoir, les services supports et de management sont mutualisés.

Dons à des associations ou organismes sociaux : Croix rouge, Resto du cœur, ...

Travail avec des personnes en réinsertion (partenariat avec le centre pénitentiaire de Rennes), ainsi que des personnes en situation d'handicap (partenariat avec un ESAT)

Le réseau Subéry Claude et fils croit au développement et à la croissance des talents. Cette volonté d'aider ses collaborateurs dans

leur développement aussi bien personnel que professionnel, n'a de sens qu'en leur garantissant l'égalité des chances par la non-discrimination à l'embauche, l'accès à la formation, l'égalité à l'évolution de carrière, ou encore la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Le réseau Subéry Claude et fils s'engage à recruter ses collaborateurs sur les critères de qualifications, de compétences et d'expériences professionnelles.

Le réseau Subéry Claude et fils s'engage également à lutter contre toute forme de discrimination au travail, à promouvoir la diversité et à soutenir le cas échéant des actions pour corriger les inégalités, dans le respect de la législation.

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Nous travaillons avec des personnes en réinsertion (partenariat avec le centre pénitentiaire de Rennes), ainsi que des personnes en situation d'handicap (partenariat avec un ESAT).

Dans le cadre des personnes en situation de handicap, nous avons aménagé les postes de travail (fauteuil, repose pieds, WC)

Nous avons aussi choisi de nous adresser à un CAT, spécialisé dans les situations de handicap lourd nous permettant de répondre favorablement à toutes les exigences réglementaires.

Parité professionnelle homme / femme

Le réseau Subéry Claude et fils croit au développement et à la croissance des talents. Cette volonté d'aider ses collaborateurs dans leur développement aussi bien personnel que professionnel, n'a de sens qu'en leur garantissant l'égalité des chances par la non-discrimination à l'embauche, l'accès à la formation, l'égalité à l'évolution de carrière, ou encore la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle.

Le réseau Subéry Claude et fils s'engage à recruter ses collaborateurs sur les critères de qualifications, de compétences et d'expériences professionnelles.

Le réseau Subéry Claude et fils s'engage également à lutter contre toute forme de discrimination au travail, à promouvoir la diversité et à soutenir le cas échéant des actions pour corriger les inégalités, dans le respect des législations locales.

Emploi des jeunes / emploi des seniors

Nous favorisons l'emploi de jeune en contrat d'apprentissage pour les fonctions commerciales et administratives. ces derniers sont accompagnés par un tuteur durant tout leur apprentissage.

Un volet de l'accord sur l'aménagement du temps de travail prévoit un compte épargne temps pour favoriser le départ éventuel anticipé à la retraite des emplois soumis à la pénibilité.

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

Qualité de vie au travail

La mise en place du Comité Social et Economique permet de communiquer certaines informations auprès des salariés (1% logement notamment). La délégation dispose d'un budget pour la gestion des Activités Sociales et Culturelles qu'ils peuvent utiliser en fonction des priorités retenues par les élus.

Santé et sécurité au travail

Le réseau Subéry Claude et fils emploie près de 80 collaborateurs et se doit de garantir leur qualité de vie au travail. Une attention particulière est donc portée à leur santé et leur sécurité. Dans le cadre du système existant, l'évaluation de l'ensemble des risques auxquels sont soumis les salariés est mise à jour dans le DUERP.

Formation des salariés

Le développement des compétences est une préoccupation centrale du Réseau. Ses différentes enseignes s'attachent à accompagner leurs collaborateurs dans leurs projets et leur évolution tout au long de leur carrière.

Le réseau Subéry Claude et fils est également à l'écoute de ses collaborateurs concernant leur mobilité. Un de ses objectifs est de favoriser la mobilité interne.

Pour répondre à cet engagement, l'ensemble des salariés est invité à réaliser des entretiens professionnel et annuel d'évaluation.

Information du personnel / entretiens annuels

Le développement des compétences est une préoccupation centrale du Réseau. L'ensemble des salariés est invité à réaliser des entretiens professionnel et annuel d'évaluation.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

Avant l'intégration de tout nouveau salarié, le Manager s'assure d'avoir tout préparé pour son intégration (Poste de travail, EPI, planning) et d'avoir informé l'ensemble du personnel. A son arrivée sur site, le nouveau collaborateur reçoit tous ses équipements et

ses documents administratifs et effectue une visite de l'entreprise avec son manager.

Avant la fin de la période d'essai, le collaborateur est reçu en entretien pour recueillir son ressenti sur son intégration : l'entreprise, le poste, etc... Sont-ils conformes à ses attentes ? Dispose-t-il des outils et des ressources nécessaires ? Connaît-il mieux ses collègues et leur fonction ? etc.

cet entretien permet aussi de définir les objectifs et de faire un bilan sur les actions d'accompagnement et/ou de formation nécessaires

Un rapport d'étonnement est proposé au collaborateur permettant de s'exprimer son période d'intégration.

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Gestion et optimisation des énergies

Le réseau Subery Claude et fils s'est engagé dans une démarche de réduction de ses dépenses énergétiques.

Plusieurs actions concrètes ont été mises en place :

- o Travaux d'Isolation maximale pour optimiser et limiter la consommation électrique des systèmes de régulation des températures et des chambres froides,
- o Maintenance et entretiens périodiques contractualisés chez des prestataires indépendants pour nos appareils de manutentions,
- o Installation d'éclairage LED lors de tout changement de luminaires, ce qui permet de réduire la création de chaleur artificielle tout en bénéficiant d'une durabilité accrue. Cette stratégie réduit la consommation énergétique et améliore le confort des collaborateurs et des clients,
- o Surveillance de nos consommations en eau et en électricité.

Gestion et optimisation de l'eau

Nous sommes très vigilants sur notre consommation d'eau. Les consommations d'eau se limitent aux nettoyages des locaux, des véhicules et des équipements.

Gestion et optimisation des matières premières

Notre société s'engage en faveur de pratiques plus soucieuses de l'environnement et de la biodiversité qui se traduit dans au quotidien par :

- Des achats orientés,
- Une gestion raisonnée des consommations d'énergies et d'eau,
- La valorisation des déchets et la gestion des effluents.

Les équipes d'acheteurs et vendeurs sont formées à la saisonnalité des produits et sont capables d'orienter l'achat du client vers le meilleur produit du moment.

Voici quelques exemples d'actions mis en place pour respecter cette politique environnementale :

- o Nous travaillons avec des vergers ECO-RESPONSABLE (Vergers de la Morinière 72, Blue Whale 82, Tessier Vincent 37),
- o Nos produits sont issus de productions locales, régionales et nationales,
- o Nous favorisons une agriculture raisonnée et/ou Bio,
- o Nous achetons directement aux producteurs,
- o Circuits courts,
- o Produits de saisons,
- o Fournisseurs labellisés,
- o FEL'PARTENARIAT : Certification de maîtrise de la qualité des fruits et légumes de la réception à la mise sur le marché en accord avec l'UNCGFL et la DGCCRF.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Le conditionnement des fruits et légumes de 1ère gamme est fréquemment réalisé en cagettes de bois, conformes à la réglementation applicable aux matériaux en contact avec les denrées alimentaires.

Les emballages peuvent être repris à condition qu'ils soient propres et exempts de souillures pour des raisons sanitaires.

L'activité des dépôts génère essentiellement trois types de déchets solides :

- o Déchets plastiques : Tri sur site et recyclage
- o Cartons et papiers : Tri sur site et recyclage
- o Bois : Tri sur site et recyclage
- o Déchets organiques : Tri sur site et recyclage

Nous utilisons aussi des caisses IFCO pour la livraison des carottes de sable.
Tous ces déchets sont recyclés ou valorisés.

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Afin de préserver la qualité et la fraîcheur de nos produits, nous favorisons les achats de produits de saison, auprès de producteurs locaux. La mise en avant des fruits et légumes de saison tend à privilégier des pratiques de culture moins consommatrices d'eau, d'énergie et de produits phytosanitaires. Cela permet aussi de rationaliser et optimiser le remplissage des camions et ainsi les

tournées de transport. Organisation des tournées de livraison et achat afin d'éviter la circulation de camions vides.
Transport multimodal pour certains achats : Perpignan/Rungis/Rennes.
Toutes ces actions permettent de limiter la consommation en carburant et la réduction des gaz à effets de serre.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

Grace à la subvention FEADER, nous avons réalisé en 2015 l'agrandissement des locaux pour optimiser notre environnement de travail

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

- o Optimisation du transport des marchandises en regroupant les tournées,
- o Formation à l'éco-conduite,
- o Entretien des véhicules.

Optimisation du fret matières premières / produits finis

Optimisation du transport des marchandises en regroupant les tournées.

BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES / RESPONSABILITES DES FOURNISSEURS

Politique de respect des fournisseurs

La force du Groupe Subery réside dans le partenariat avec des producteurs locaux.

En 2003, l'entreprise Subery fonde un 2ème entrepôt « Vivy Fruit » de 1000m², composé de 11 personnes, situé au cœur de la région Val de Loire, près de Saumur, afin d'être au plus proche des producteurs. En effet, cet entrepôt permet d'être directement sur le lieu de production en contact direct avec nos producteurs et ainsi favoriser le circuit court. Valoriser le travail des agriculteurs et privilégier les exploitations à taille humaine permet d'assurer le maintien d'une agriculture de proximité, économiquement viable, et ainsi soutenir l'emploi dans nos campagnes.

Vivy Fruit exporte les produits locaux sur toute la France et quelques pays d'Europe, notre camion ramasse tous les jours de la marchandise que nous livrons chez nos clients.

INTERETS DES CLIENTS ET CONSOMMATEURS

Politique qualité / écoute clients

Notre force d'achat nous permet de ne pas faire de distinction entre les clients qui viennent sur place et ceux en livraison. Effectivement, nous achetons des produits de qualité qui sont proposés à tous types de clientèle, qu'elle soit une collectivité, un magasin de détail ou encore un commerçant non sédentaire.

Nous sommes certifié ISO 9001 depuis 2019.

DEVELOPPEMENT LOCAL ET INTERET GENERAL

Achats locaux en Bretagne

Les produits locaux présentent de nombreux avantages :

- Les distances parcourues pour leur transport sont réduites avec des impacts directs sur les émissions de gaz à effets de serre,
- Ils contribuent efficacement au maintien de la biodiversité,
- Ils permettent de découvrir ou redécouvrir l'économie des régions qui s'en trouve ainsi encouragée et gratifiée,
- Ils permettent de retrouver le lien à la terre, au goût et aux saisons, découvrir des fruits et légumes variés, parfois oubliés.

L'encouragement des productions locales vise à renforcer le tissu économique des régions et à favoriser le maintien de l'emploi en milieu rural. Les produits sont issus d'exploitations clairement identifiées, aux méthodes de production connues et les partenariats établis intègrent la notion de « prix juste ».

Nous favorisons l'achat de produits issus d'agriculture raisonnée ou avec des labels qualité tels que les vergers éco-responsables. Notre force d'achat nous permet de ne pas faire de distinction entre les clients qui viennent sur place et ceux en livraison.

Effectivement, nous achetons des produits de qualité qui sont proposés à tous types de clientèle, qu'elle soit une collectivité, un magasin de détail ou encore un commerçant non sédentaire.

Nos fournisseurs locaux (250 Km autour de notre dépôt) représentent 40% du volume et 25% du CA de nos achats.

Une politique d'approvisionnement de proximité est mise en place pour promouvoir les produits de nos fournisseurs locaux et garantir une réponse à la fois régionale et nationale à nos clients.

Fidélisation des marques locales : Produit en Bretagne, Savéol, Solarenn, Prince de Bretagne ...

Mise en avant des produits de saison.

Engagement sociétal et en faveur de l'intérêt général

La politique de notre Réseau est de n'accepter aucun produit OGM ou issus d'OGM et aucun produit ionisé.

SAVOIR FAIRE / CERTIFICATIONS

Certifications qualité / environnementales

Pour respecter la réglementation et ainsi suivre les évolutions, notre appartenance au réseau VIVALYA et notre adhésion au syndicat de la profession sont des éléments importants dans le maintien de la sécurité sanitaire qui est au cœur des préoccupations.

En tant que détenteurs de la marchandise, les grossistes français de fruits et légumes sont responsables du respect des règles de normalisation, de marquage et de la conformité de leurs produits aux règles sanitaires.

Dans ce contexte, l'UNCGFL (Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes) a élaboré, conjointement avec la DGCCRF, une démarche volontaire et responsable d'autocontrôle, pour permettre à ses membres de répondre à leurs obligations réglementaires et aux attentes de leurs clients en matière de qualité, d'hygiène, de sécurité sanitaire et de traçabilité. C'est ainsi qu'est apparu FeL PARTENARIAT®, première Convention nationale d'autocontrôle en fruits et légumes frais. La société Subery Claude & Fils s'est engagée dans cette démarche.

Nous sommes également certifié ISO 9001 depuis 2019 et certifié agriculture biologique.